Formation des maîtres d'apprentissage

Management - Développement Personnel

17/09/2026

Public et prérequis

Salarié désigné par l'entreprise d'accueil de l'apprenti

Etre titulaire d'un titre ou d'un diplôme équivalent à celui préparé par l'apprenti plus deux années d'expérience ou justifier de 3 ans d'expériences professionnelles dans la spécialité

Les objectifs

Impliquer les maîtres d'apprentissage et leur donner les éléments-clés afin :

- d'offrir à l'apprenti l'opportunité de découvrir un environnement accueillant et performant dans l'industrie ;
- d'accompagner le nouvel apprenti dans sa démarche de réussite :
- pour acquérir les compétences du métier
- pour réussir son diplôme
- pour s'insérer durablement dans l'industrie

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- PowerPoint
- Documentation remise à chaque stagiaire
- Références code du travail

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

Programme

Présentation de l'animateur et des participants

Introduction : le maître d'apprentissage : une double mission

- Transmettre un métier
- Faciliter l'intégration dans les métiers industriels

Le cadre légal de l'apprentissage

- Le contrat d'apprentissage : objectif, public concerné, employeur, rémunération, formation
- La réglementation du travail : horaires, travail sur machines dangereuses, sécurité électrique, salarié de droit commun

Le cadre légal de l'apprentissage (suite)

- La relation entreprise - jeune - Centre de Formation d'Apprentis (CFA)
- La formation au C.F.A.I. : le règlement intérieur, les absences, les horaires, le planning, le programme, le parcours de formation mixte, l'équipe pédagogique, le responsable pédagogique, l'examen.

CENTRES DE FORMATION

Lille, Boulogne, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + afpi

• 1300 Jeunes formés par an
• 600 contrats d'alternance à pourvoir
• 750 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

10 CENTRES
dans le Nord Pas-de-Calais situés au coeur des bassins industriels et d'emploi

Les missions du maître d'apprentissage

- Accueillir et communiquer : l'accueil, la transmission d'un message
- Transmettre les savoirs faires : traçabilité des apports professionnels
- Organiser une progression de la formation : référentiels diplômes et d'entreprise, élaboration de la progression
- Apprécier les progrès / évaluer les acquis : le suivi en entreprise, le livret d'apprentissage, les bulletins semestriels, les comités pédagogiques
- Implication du maître d'apprentissage : projets techniques en entreprise, rapports et soutenances de l'apprenti, les contrôles en cours de formation

Modalité d'évaluation

- Contrôle des acquis en fin de formation
- Attestation

Suivi de la formation

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

Version documentaire

PR5/ENR/01 V.3